Le 4 novembre 2014, 17 défenseur-ses des droits humains ont reçu une convocation pour un interrogatoire par les autorités militaires locales et les domiciles de certaines défenseur-ses ont été perquisitionnés par des militaires armés et la police. Il semble que cela soit lié à une déclaration conjointe signée par les défenseur-ses des droits humains qui dénoncent la légitimité du gouvernement militaire.

Le 3 novembre 2014, douze organisations de la société civile, dont le Human Rights and Peace Information Centre (Isan) et le Legal Centre for Human Rights, ainsi que 17 défenseur-ses des droits humains, M. Chakraphong Thonworaphong, M. Suwit Kulapwong, M. Lerdsak Khamkhongsak, M. Sirisak Saduak, M.Panya Khamlap, M. Decha Khambaomuang, M. Nattaphong Rachamee, M. NaTrin Cha-onsri, M. Paitoon Soisod, M. Sawang Noikham, Mme Chonthicha Tangwornmongkhol, M. Withuwat Thongbu, Mme Nattaporn Ajhan, M. Adisak Tum-on, M. Nitikorn Khamchu et M. Yongyut Dongpratha, ont fait une déclaration conjointe pour faire part de leur opposition au processus de réforme lancé par le Conseil national pour la paix et l'ordre (NCPO). Selon les défenseur-ses des droits humains, ils n'acceptent pas la prise du pouvoir par l'armée depuis le coup d'État du 22 mai 2014, et ils ne reconnaissent pas l'autorité du NCPO.

Par conséquent, les défenseur-ses des droits humains ont indiqué qu'ils ne seraient pas en mesure de coopérer avec les mécanismes ou les fonctionnaires nommés par les autorités liées au coup d'Etat, notamment les cabinets des ministres, l'Assemblée nationale législative et le Conseil national de réforme. Comme l'indique la déclaration, tous ces mécanismes affaiblissent la société civile, car depuis le coup d'État, il est impossible de rendre l'État responsable de ses politiques, lois ou de tout projet de développement.

Le 4 novembre 2014, la seconde armée thaï a convoqué les défenseur-ses des droits humains à un interrogatoire. Le 7 novembre, au moins sept de ces défenseur-ses du nord-est de la Thaïlande étaient présents à la base militaire pour l'interrogatoire. Beaucoup ont été convoqués par téléphone et ont respecté la demande de l'armée de se présenter eux-même pour être interrogés. Cependant, dans certains cas, des soldats et représentants de l'État ont été envoyés aux domiciles des défenseur-ses des droits humains pour conduire ces derniers dans les camps militaires. Le 4 novembre 2014, le défenseur des droits humains Yongyuth Dongpratha a été capturé chez lui par des militaires et brièvement placé en détention dans un camp militaire. L'armée a interrogé les défenseur-ses des droits humains au sujet des raisons

pour lesquelles ils ont fait cette déclaration. Avant d'être libérés, ils ont été forcés de signer un document les obligeant à cesser leurs activités anti-coup d'État et à se présenter immédiatement s'ils sont de nouveaux convoqués par l'armée.

En signant le document, les défenseur-ses des droits humains ont aussi déclaré qu'ils sont au courant des poursuites qu'ils risquent en vertu de la loi martiale s'ils poursuivent leur activisme contre les autorités militaires. Certains défenseur-ses des droits humains auraient aussi été contraints de poster des messages publics sur Facebook précisant qu'ils ont été bien traités pendant leur brève détention, qu'ils n'avaient pas l'intention de signer cette déclaration contre le coup d'État, que leurs noms sont apparus par erreur, et qu'ils coopèreraient pleinement avec les réformes du NCPO. Front Line Defenders est préoccupée par l'accentuation des pressions contre les défenseur-ses des droits humains par les autorités militaires, ainsi que par les restrictions imposées à la liberté d'expression, ce qui enfreint les obligations de la Thaïlande en vertu du droit international.

Source: FrontLine